



Pessac, le 26 Avril 2004

Environnement & Paysage

Affaire suivie par Jean-Pierre BENAIGES

☎ : 05.57.02.20.43 - 📠 : 05.57.02.20.00

Email : environnement@mairie-pessac.fr

Réf : Grosses Op°/Stade J. CORDIER/2004

Déplact stade.CR réunion 20-04 - SD - n° 265

C.S.: DGST : Adj :

DEPLACEMENT DU STADE JEAN CORDIER
Compte-rendu de la réunion du 20/04/2004

Etaient présents :

- M. SADY, Adjoint aux Sports
- M. HUIJN, Responsable du Service des Sports
- M. PIETTE, chargé de mission Service Aménagement Urbain
- M. ROCHE, Service Bâtiment
- M. BENAIGES, Service Environnement & Paysage
- MM. ROUAUX et TENOUX, Section Foot américain
- M. CURTAN, Président de l'O.M.S.
- M. DESCOMBE, Président des Jeunes de PESSAC

M. SADY prend la parole pour présenter le projet de déplacement des terrains du Stade Jean CORDIER, en raison des travaux de liaison du Tramway, Gare de Pessac Centre/Bougnard, dès Janvier 2005. En effet, ces travaux occasionnent le déplacement de l'actuel terrain. MM PIETTE et BENAIGES présentent des esquisses d'implantation de futurs terrains : un synthétique rapide d'exécution et un gazon naturel plus long à réaliser.

Les différents participants semblent être d'accord sur le principe de ces réalisations. Il est proposé d'étudier un stationnement pour 3 à 4 bus et 40 automobiles, en lien avec ce qui pourrait se faire sur le domaine public.

MM. ROUAUX et TENOUX réclament des tribunes ainsi que des vestiaires avec sanitaires, un local de stockage et un Club House de 100 m². Le tout serait joint sous les tribunes devant être prévues assez grandes. Les participants pensent que ces tribunes ne sont nécessaires que pour le football américain.

Le terrain synthétique sera prévu pour le football américain, le football ouvert à tous, ce qui implique au niveau de l'entretien un minimum de gestion, notamment les poteaux de buts respectifs à remettre en place.

Il est donc prévu dans un premier temps de chiffrer l'implantation du terrain synthétique situé dans une orientation Nord-Ouest/Sud-Est, en incluant les Tribunes, les pare - ballons, les mains courantes, les alimentations en arrosage, en électricité pour l'éclairage ainsi que les V.R.D.

Dans un second temps, l'implantation du terrain en gazon naturel qui se situera à l'Ouest du synthétique, pour lequel il faut prévoir 4 mois de réalisation. Des vestiaires tribunes seront réalisables d'ici un an et demi à deux ans. Pour le terrain en gazon naturel, le délai d'exécution est d'un an.

En attendant la réalisation des équipements, il est proposé d'essayer de reconstituer un demi terrain et de conserver les vestiaires du stade J. CORDIER si ceux-ci ne gênent pas le chantier tramway.

M A I R I E D E P E S S A C

Place de la 5^{ème} République
 BP 40096 - 33604 PESSAC Cedex
 Téléphone : 05 57 02 20 20 Télécopie : 05 57 02 20 19
 E-mail : courrier@mairie-pessac.fr
 Site internet : www.mairie-pessac.fr